

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 8 JANVIER 2020, À 17 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste no 2 : Dawn Eden
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith
Poste no 4 : Daniel Fournier
Poste no 5 : J e a n - P i e r r e
Chouinard, maire-
suppléant
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix
Blondin

Et :

La greffière par intérim : Nadia Soucy

Est absent :

Le conseiller : Poste no 1 : Martin Pelletier

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17 h 30.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ENGAGEMENT D'UNE GREFFIÈRE PAR INTÉRIM, D'UN TRÉSORIER PAR INTÉRIM ET PRÉPARATION D'UN CONTRAT D'ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER PAR INTÉRIM.
4. AUTORISATION DE SIGNATURES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER PAR INTÉRIM.
5. VENTE DE DEUX TERRAINS.
6. HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE
7. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.
8. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉSOLUTION 20-001 - ENGAGEMENT D'UNE GREFFIÈRE PAR INTÉRIM, D'UN TRÉSORIER PAR INTÉRIM ET PRÉPARATION D'UN CONTRAT D'ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER PAR INTÉRIM.

CONSIDÉRANT le départ du directeur général et greffier par intérim, monsieur Paul Langlois en date du 20 décembre 2019.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la technicienne en gestion de bureau, madame Nadia Soucy, soit et est nommée à titre de greffière pour l'assemblée spéciale du 8 janvier 2020.

QUE le directeur du service des Travaux publics, monsieur André Minville, soit et est nommé à titre de trésorier par intérim pour la période du 21 décembre 2019 au 20 janvier 2020.

QU'autorisation de préparation d'un contrat d'engagement à durée déterminée de monsieur Daniel Bujold à titre de directeur général, greffier et trésorier par intérim soit et est donnée.

4. RÉSOLUTION 20-002- AUTORISATION DE SIGNATURES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER PAR INTÉRIM.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le directeur général et greffier par intérim, monsieur Daniel Bujold, soit et est autorisé à signer les éléments administratifs permettant à la Ville de pouvoir effectuer les transactions nécessaires à gestion financière courante de la Ville.

5. RÉSOLUTION 20-003 - VENTE DE DEUX (2) TERRAINS.

CONSIDÉRANT QUE madame Frédérique Thibodeau et monsieur Alexandre Brulé ont montré leur intérêt à acquérir les terrains appartenant à la Ville de Murdochville et étant situés au 544-546, avenue Gabriel-Bernard et au 554, avenue Gabriel-Bernard.

CONSIDÉRANT QUE ces terrains sont adjacents à la propriété qu'ils sont en voix d'acquérir, soit le 548-550, avenue Gabriel-Bernard.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME DAWN EDEN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accepte de céder les terrains situés au 544-546, avenue Gabriel-Bernard et 554, avenue Wilfrid-Doucet et ce pour la somme de 925 \$ chacun, soit un total de 1 850 \$, entendu que la transaction est conditionnelle à ce qu'elle soit notariée et aux frais de l'acheteur.

QUE le maire et le directeur général et greffier par intérim soient et sont autorisés à signer les documents relatifs à cette transaction.

6. RÉSOLUTION 20-004 - HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

CONSIDÉRANT QUE le nouvel horaire de la bibliothèque municipale adoptée en septembre dernier n'a pas donné les résultats escomptés, diminuant même l'achalandage existant auparavant.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, MADAME LÉONIE STE-CROIX BLONDIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'horaire d'ouverture de la bibliothèque soit changée et redevienne le lundi, de 13 h 30 à 17 h 00 et de 18 h 30 à 19 h 30 et le jeudi de 13 h 30 à 17 h 00 et ce, à compter du lundi 13 janvier 2020.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.

Aucune question n'est posée.

8. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à 17 h 36.

Délisca Ritchie Roussy
Maire

Nadia Soucy
Greffière par intérim